

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

## Gisèle Ory demande à HNe d'assurer le service de piquet de radiologie à Couvet 24h/24 et 7j/7

A la suite de l'annonce faite par courrier au Département de la santé et des affaires sociales (DSAS) par le président des Médecins du Val-de-Travers de ne plus offrir de prestations de radiologie hors des heures ouvrables sur le site d'Hôpital neuchâtelois (HNe) de Couvet, la conseillère d'Etat Gisèle Ory, cheffe du DSAS, fait part de son étonnement. Dans un courrier adressé ce jour à la présidente du Conseil d'administration d'Hôpital neuchâtelois, la cheffe du DSAS demande d'assurer le service nocturne de piquet de radiologie.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2010, le service nocturne de piquet de radiologie a été supprimé entre 19h00 et 8h00 sur le site d'HNe de Couvet. Dans un courrier adressé ce jour à la présidente du Conseil d'administration d'Hôpital neuchâtelois (HNe), la conseillère d'Etat Gisèle Ory, cheffe du DSAS, demande le rétablissement de cette prestation.

La cheffe du DSAS souligne que la démarche d'HNe est contraire aux engagements pris par le Conseil d'Etat envers la population du Val-de-Travers. Le gouvernement cantonal s'était en effet engagé à maintenir toutes les prestations de la polyclinique du site de Val-de-Travers 7/7 jours et 24/24 heures.

La conseillère d'Etat Gisèle Ory relève en outre que le contrat de prestations liant l'Etat et HNe stipule clairement que les coûts relatifs au maintien de prestations de radiologie 24heures/24 sont pris en compte dans la subvention étatique.

Enfin, dans sa réponse au président des médecins de Val-de-Travers, qui a saisi le DSAS de cette problématique, Mme Ory invite vivement les médecins installés dans la région à recourir à ces prestations quand nécessaire, de manière à assurer une bonne utilisation de la polyclinique.

Pour de plus amples renseignements : Gisèlel Ory, conseillère d'Etat, cheffe du DSAS, tél. 032 889 61 00.

Neuchâtel, le 12 juillet 2010